

Par

Jean-François Limoges

Baccalauréat, Histoire, Université du Québec à Montréal

Il est aujourd'hui commun de faire remarquer que la Seconde Guerre mondiale a forcé une redéfinition des rapports entre les métropoles européennes et leurs colonies respectives. Ce cliché quelque peu éculé n'en demeure pas moins partiellement représentatif de la situation que traversent les empires européens, et le Royaume-Uni n'échappe pas à cette nécessité de redéfinition de son empire. Toutefois, l'évolution de la situation coloniale n'est pas uniforme et des préoccupations particulières aux diverses régions concernées se voient attribuer des solutions qui leurs sont propres. Il faut également ajouter que ces changements de paradigmes impériaux se trouvent fortement influencés par l'arrivée au pouvoir à la fin de la guerre du parti travailliste britannique qui propose lui-même une restructuration de l'empire. En Afrique, diverses modifications politiques sont envisagées. Une des transformations qui peut aujourd'hui sembler étrange réside dans l'élaboration d'un schéma fédéral en Afrique centrale britannique. De fait, le projet de cette fédération qui voit le jour sous l'égide des conservateurs britanniques en 1953, est tout d'abord élaboré et soutenu par les structures coloniales métropolitaines, par le Secrétaire d'État aux colonies et par le premier ministre Attlee sous le gouvernement travailliste de 1945-1951.

La question plus large de l'impérialisme britannique dans l'après-guerre a fait l'objet d'un abondant débat. Dans son article *Sterling, the 'minor' territories and the end of the formal empire, 1939-1958*, le spécialiste en histoire économique Gerold Krozewski fait état de deux ensembles d'interprétations traditionnelles de ce qu'il nomme l'impérialisme britannique tardif. La première voit dans les deux décennies qui suivent la Deuxième Guerre mondiale une période de déclin et de « retraite » de l'empire britannique[1]. La seconde rend compte plutôt de la décennie des années 1940 comme d'une période de continuité de la puissance impériale[2]. En plus de cette division historiographique sur la puissance impériale, quatre types de causes prédominantes de la décolonisation britannique elle-même sont identifiables. Le premier fait des mouvements de libération nationalistes le principal moteur de changement. Le second type identifie l'expansion abusive de l'empire et les contraintes économiques comme catalyseur de la décolonisation. Une troisième interprétation causale résiderait dans l'effondrement de l'obligation morale que percevait la métropole envers ses colonies. Enfin, les contraintes internationales engendrées par les critiques de l'empire et le rôle des Nations Unies expliqueraient la décolonisation[3]. Si les discussions ayant pour objet la réalisation d'une union plus étroite en Afrique centrale britannique ne constituent pas directement une remise en cause de l'impérialisme britannique, puisque l'accès à l'indépendance des territoires n'est pas envisagé à court terme, elles n'en demeurent pas moins liées aux questions historiographiques présentées plus haut.

L'élaboration d'un tel projet réformateur se doit naturellement de répondre aux intérêts britanniques. La question demeure donc à savoir comment peut-on expliquer la formation du projet de la *Central African Federation* regroupant les territoires de la Rhodésie du Sud, de la Rhodésie du Nord et du Nyassaland sous le gouvernement travailliste? Nous avançons l'idée que la formation du schéma fédéral sous le gouvernement travailliste, menant à la création de la *Central African Federation*, est le résultat des inquiétudes de l'administration britannique vis-à-vis de l'influence de l'Union sud-africaine sur la région. Dans une moindre mesure, la nécessité pour cette administration d'intégrer les économies des Rhodésies et du Nyassaland afin d'assurer la viabilité de ces entités motive également ce projet, tout comme l'abandon par le secrétaire d'État aux colonies et du *Colonial Office* de l'option visant à réformer le *Central African Council* afin de répondre à ces deux problématiques.

Nos recherches nous ont amené à nous concentrer sur les années 1948-1951, puisque c'est durant cette période que le projet fédéral en Afrique centrale britannique est plus sérieusement abordé sous les travaillistes et que les tractations concernant cet objet s'intensifient. Bien que dès 1946 ce projet fut un sujet de discussion dans les sphères décisionnelles britanniques[4], il ne s'agissait alors que d'une hypothèse de développement ultérieur. Toutefois, entre 1948 et 1951, le schéma fédéral devient une option envisageable à court ou moyen terme, dû à une ouverture du leader nord-rhodésien Roy Welensky[5]. La base de notre recherche consiste en une étude des sources de l'administration britannique en lien avec la gestion des territoires d'Afrique centrale britannique (secrétaire d'État aux colonies, gouverneurs, *Colonial Office* et *Commonwealth Relation Office*), ainsi que les notes et les minutes produites par ces entités lors du processus de discussion avec les acteurs coloniaux. Ces sources sont tirées du recueil *Documents on the End of the Empire: Central Africa, part I: Closer Association 1945-1958*[6], publié en 2005 après que la majorité de ces documents furent rendus accessibles au public[7]. Il va sans dire que comme toute étude effectuée à partir de sources éditées, la plus grande prudence est de mise quant à la question de leur représentativité. Il n'en demeure pas moins qu'en gardant cette limite en tête, les conclusions provisoires ici présentées peuvent fournir des pistes de réflexion valables.

LES TRAVAILLISTES ET L'EMPIRE

Sur le plan colonial, l'arrivée au pouvoir en 1945 du parti travailliste britannique s'accompagne d'un intérêt accru de leur part envers la question impériale. En effet, jusqu'à la campagne électorale de cette année, le programme travailliste avait toujours été axé sur des revendications à caractère domestique, se limitant en 1935 à réclamer le passage des colonies au système de

mandats établi après la Grande Guerre[8]. Le contexte de la guerre et les divers groupes gravitant autour du parti travailliste, dont les Fabians qui fondent en 1940 le *Fabian Colonial Bureau* dévoué à la réalisation et à la diffusion de recherches sur la situation coloniale, amènent cependant Clement Attlee et son parti à se préoccuper de la question de l'empire dans son ensemble[9].

Constatant la situation financière précaire de la Grande-Bretagne, Attlee envisage dès son arrivée au pouvoir de modifier considérablement les rapports impériaux[10]. Ainsi, le Moyen Orient et l'est méditerranéen sont perçus comme des régions où l'implication britannique est coûteuse et peu avantageuse sur le plan stratégique[11]. Le premier ministre britannique soutient de fait l'idée que la capacité des bombardiers à mener des attaques sur une longue distance et le développement de l'arme atomique ont rendu caduque les concepts sécuritaires traditionnelles axés sur la défense maritime[12]. Dès lors, il apparaît logique de se désengager de cette région qui, selon Attlee, n'est plus nécessaire à la protection de l'Inde[13]. Cette réduction des dépenses de l'empire reçoit un soutien de bon aloi de l'Échiquier[14].

Toutefois, l'idée d'une disparition immédiate, ou même à moyen terme de l'empire n'était pas envisagée par Attlee[15]. La réduction des engagements impériaux britanniques au Moyen Orient et l'accession de l'Inde au *self-government* devait permettre au Royaume-Uni de concentrer ses efforts coloniaux en Asie du sud-est et en Afrique[16]. La volonté d'un développement économique des colonies et du bien-être des populations coloniales, compris d'une façon paternaliste, était tout de même déjà présente en 1929 lorsque le gouvernement travailliste d'alors avait fondé le *Colonial Development Fund* qui devait servir à financer le développement économique des colonies. Ce développement devait cependant engendrer en retour une croissance de l'économie britannique[17]. Cette idée de développement économique des colonies, via une exploitation accrue de leurs matières premières et de leur agriculture, devant bénéficier à la fois au centre et à la périphérie est reprise dans le *Colonial Development and Welfare Fund* de 1940. Ce dernier prévoit un développement ambitieux de l'exploitation des ressources coloniales grâce à des investissements massifs de Londres[18]. Les colonies appartenant à la zone Sterling, Londres prévoyait se servir de ces exportations hors de celle-ci pour combler son déficit de devises américaines[19]. De plus, déjà en 1922, l'ex-gouverneur colonial britannique Frederick Lugard avait exprimé dans *The Dual Mandate in British Tropical Africa*[20], l'idée d'un développement colonial s'effectuant dans une relation de bénéfice mutuel des populations des métropoles et des colonies, le tout dans l'intérêt de l'humanité en général[21]. La question de la responsabilité morale face aux populations colonisées fut donc précédemment établie. On comprend mieux pourquoi un abandon des colonies aurait représenté un échec moral pour Attlee[22].

L'empire britannique n'administre pas ses territoires de façon uniforme, car pour reprendre la

formule de W.Y. Elliott, on retrouve hors de la métropole « every shade of dependency which political ingenuity has been able to devise »[23]. Cet arc-en-ciel de relations politiques entre centre et périphérie suscite donc une idée de progression d'un stade à l'autre, surtout si l'on retient l'exemple des Dominions blancs. Le statut de dépendance des colonies peut donc être interprété comme étant transitoire en attendant une maturation économique et politique. Ceci nous rapporte au statut de *trusteeship* décrivant la relation entre la métropole et ses colonies. Ronald Hyam fait remonter la définition du *trusteeship* au philosophe John Stuart Mill et à l'historien et parlementaire whig Thomas Macaulay dans les années 1830[24]. La gestion de la colonie par la métropole doit se faire au bénéfice de la première et déboucher éventuellement sur une gouvernance autonome du territoire colonisé. Bien entendu, cette notion fut interprétée de façons plus ou moins paternalistes selon les époques, mais Hyam note que le caractère progressiste du *trusteeship* reprend graduellement sa place après l'octroi du *self-government* à la Rhodésie du Sud en 1923[25].

Percival Griffiths, dans *Empire into Commonwealth*, mentionne également la doctrine du *Paramountcy* énoncée par Lord Passfield (Sidney Webb) en 1930 qui affirmait que la prédominance devait être accordée aux intérêts des colonisés[26]. Quand on prend en considération, comme le font Bernard Porter dans *The Lion's Share* et David Goldsworthy, le lien idéologique qui unit les travaillistes et la *Fabian Society* dont Webb est le fondateur, on comprend mieux l'univers mental de la politique coloniale travailliste[27]. Ce lien est particulièrement évident dans le cas de Arthur Creech Jones qui devient président du *Fabian Colonial Bureau* après sa défaite électorale en 1950. On note au passage que Hyam, dans le *Oxford History of the British Empire*, insiste sur le fait que ces doctrines sont partagées par le Colonial Office et en particulier par Andrew Cohen, fonctionnaire responsable de cet organe et spécialiste des questions coloniales africaines[28].

Tel que vu précédemment, le gouvernement travailliste entreprend une série de réformes graduelles dont la fonction n'est pas de dissoudre l'empire, mais de l'adapter. Dans le cas africain, cela se traduit généralement au moins sur le plan rhétorique, par une ouverture progressive aux Africains dans les systèmes de gouvernance devant éventuellement déboucher sur le *self-government*[29]. Si nous passons sous silence les quelques mois de George Hall à la tête du Secrétariat d'État aux colonies, il convient d'accorder davantage d'attention à son successeur. De fait, Arthur Creech Jones, homme politique travailliste et proche de la *Fabian Society*, se consacre entièrement à sa tâche de réforme et possède des habiletés indéniables d'analyse, tout comme un intérêt sans équivoque pour la question coloniale[30]. Si l'on ne peut affirmer qu'il prône la décolonisation et qu'il conserve une conception paternaliste des populations colonisées, il faut à tout le moins reconnaître qu'il est honnête et sincère dans sa démarche visant à développer économiquement les colonies et à graduellement intégrer politiquement les Africains[31].

Les travaillistes héritent donc en 1945 de la conception d'un impérialisme paternaliste et « responsable vis-à-vis du bien-être des populations colonisées ». Cette conception entretient de surcroît une vision linéaire et gradualiste du progrès devant culminer par l'accès à plus ou moins long terme de ces dernières à un gouvernement autonome. La Seconde Guerre mondiale a toutefois considérablement changé la donne, si ce n'est qu'en accentuant des tendances déjà présentes. Le déclin économique britannique et la mise à mal de ses finances publiques par le conflit réduisent de façon considérable sa marge de manœuvre sur les questions internationales et coloniales, l'amenant à miser sur son prestige impérial lorsque l'argent et la main d'œuvre font défaut[32]. Attlee perçoit le nouvel ordre mondial comme gravitant autour des Nations-Unies et le maintien d'un lien entre métropole et colonies lui apparaît vital afin de conserver le prestige et la puissance du Royaume-Uni[33]. Au début du mandat travailliste, il est même envisagé de faire de la Grande-Bretagne et de son empire une troisième grande puissance[34]. Cependant, dans ce nouveau système de relations internationales les deux superpuissances, pour des raisons idéologiques différentes, prônent la fin des empires européens[35]. La conservation du lien impérial doit ainsi être centrée sur une perspective progressiste du *trusteeship* afin d'éviter le courroux de l'URSS et des États-Unis ainsi que l'agitation subséquente que ces derniers pourraient susciter dans les colonies.

Parallèlement, la Rhodésie du Sud, disposant déjà du *self-government*, cherche à étendre son influence sur ses voisins du Nord pour des raisons politiques et économiques, notamment l'accès aux réserves de cuivre du Copperbelt de la Rhodésie du Nord[36]. Il nous faut également rappeler l'historique des suggestions de rapprochement entre les Rhodésies et le Nyassaland. En 1938, la commission Bledisloe rend un rapport qui préconise d'entreprendre une « association plus étroite » entre ces territoires. La guerre met cependant un frein à l'application de ce processus. À la sortie du conflit, la Grande-Bretagne forme le *Central African Council* qui a pour but de travailler à un rapprochement économique entre les trois territoires. Les leaders des Rhodésies, notamment l'ex-syndicaliste Roy Welensky et le premier ministre de la Rhodésie du Sud, sir Godfrey Huggins, y voient tout d'abord une possibilité de faire avancer la cause de la fusion des territoires, alors que l'administration britannique le conçoit comme un moyen des les détourner de cette option[37]. Cependant, lorsque Huggins comprend que le *Central African Council* ne peut servir directement leurs ambitions, il entreprend alors de le saborder en menaçant de démissionner d'ici la fin de l'année 1948[38].

Les raisons principalement invoquées pour expliquer la nécessité de mettre sur pied un projet fédéral en Afrique centrale britannique sont d'ordre économique. Elles touchent à la fois la possibilité de diminuer les dépenses administratives en regroupant ces territoires et le développement économique accru que générerait la mise en commun des ressources naturelles et

de la main-d'œuvre[39]. De son côté, l'historien Partha Sarathi Gupta estime que la Grande-Bretagne, ayant perdu le soutien américain dans son projet de développement nucléaire, eut besoin de consolider ses assises en Afrique centrale britannique, afin de sécuriser son approvisionnement en chromium, minerai nécessaire aux travaux d'ingénierie nucléaire[40]. Si nous n'avons rien trouvé dans les documents étudiés qui nous permette de corroborer cette thèse, rien ne nous permet non plus de l'infirmer. Nous penchons cependant plutôt pour la proposition de Ronald Hyam, qui prétend que la perception par les Britanniques d'une menace expansionniste d'Afrique du Sud a motivé les décideurs à favoriser cette entreprise[41].

LE FACTEUR ÉCONOMIQUE : NÉCESSITÉ D'UNE PLUS GRANDE INTÉGRATION DES ÉCONOMIES DES RHODÉSIES ET DU NYASSALAND

L'intérêt d'un rapprochement économique entre les trois territoires d'Afrique centrale britannique était constaté depuis le rapport de la commission Bledisloe en 1938[42]. Si la guerre a mis en veilleuse toute question de rapprochement de ces territoires, il n'en demeure pas moins qu'à la sortie du conflit, le *Central African Council* est formé. Ce conseil est chargé de travailler au développement économique conjoint des trois territoires. Dans les faits, son pouvoir n'est que consultatif[43].

Cependant, des demandes d'une intégration plus grande sont émises par la Rhodésie du Nord, comme en témoigne un compte-rendu du Colonial Office suite à une réunion avec les représentants de la Rhodésie du Nord au sujet d'une possible association plus étroite en Afrique centrale britannique survenue le 30 juillet 1948. En effet, le représentant du Conseil Législatif de la Rhodésie du Nord, Roy Welensky y explique que le développement économique ultérieur de la région doit reposer sur la création d'une unité économique plus grande[44]. De leur côté, Creech Jones et Cohen ne désavouent pas cette proposition, mais préfèrent cependant laisser le *Central African Council* tenter de procéder à l'intégration économique[45].

En septembre 1948, le retour de Godfrey Huggins, grand partisan de la fusion des territoires[46], à la tête d'un gouvernement majoritaire en Rhodésie du Sud rend la défense d'une union politique plus probable[47]. D'ailleurs, en février 1949, le rapport de l'assistant-secrétaire au Colonial Office Vile concernant des discussions informelles rapporte que Huggins considère nécessaire une union fédérale pour l'avenir économique de la région[48]. Les problèmes d'approvisionnement en charbon par la Rhodésie du Sud de l'industrie minière du Copperbelt nord-rhodésien, région riche en minéraux et possédant d'importantes mines de cuivre[49], pourraient notamment être résolues

plus facilement dans une union fédérale selon Huggins. Lors de la même conférence, Welensky aurait réitéré sa volonté de parvenir à une fédération afin de disposer d'une unité économique plus large et d'en faciliter la croissance[50].

Les demandes venant des territoires impériaux se poursuivent toujours neuf mois plus tard. De fait, la note de novembre 1949 du Commonwealth Relation Office, organe responsable des relations entre la Grande-Bretagne et ses anciennes colonies, rapporte les discussions ayant eu cours lors d'une rencontre interdépartementale sur la question d'une union plus étroite en Afrique centrale britannique. Thomas Beadle, alors ministre de la Justice et des Affaires internes de Rhodésie du Sud, y constate l'échec du *Central African Council* et réclame une Union fédérale, arguant qu'une plus grande association économique nécessite une plus grande union politique[51]. Creech Jones et Cohen qui participent également à la réunion prennent note des doléances de Beadle, mais soutiennent davantage une réforme du *Central African Council* qu'une fédération de ces territoires[52].

Tel que vu précédemment, l'idée d'effectuer un rapprochement de ces territoires n'est pas nouvelle à cette époque. L'argument économique fut évoqué lors de la Commission Bledisloe. Une attention suffisamment importante lui a été accordée pour que le gouvernement conservateur de l'époque aille de l'avant avec la mise sur pied *Central African Council*. Les travailleurs se montrent également sensibles à cet argument. Les réactions de Cohen et de Creech Jones aux propositions effectuées par les leaders rhodésiens ont été mitigées pour des raisons que nous aborderons ultérieurement. On ne peut toutefois remettre en doute leur appui à l'idée d'une intégration économique plus grande entre les trois territoires qui permettait à chacun d'accroître son niveau de développement.

A priori on ne peut distinguer d'éléments dans ce simple argument économique qui aille à l'encontre de la conception de l'empire qu'entretiennent Creech Jones et Cohen. En effet, le développement économique des territoires impériaux est souhaité par tous deux et est même encouragé du point de vue de la doctrine du *trusteeship*. Le développement économique des territoires d'Afrique centrale britannique demeure en accord avec la politique coloniale travailliste si l'on pense au *Colonial Welfare and Development Act*. De plus, il faut souligner qu'un rapprochement accru de ces territoires, bien qu'il différerait des vues rhodésiennes, demeure envisageable. Pour preuve, dans la note du *Commonwealth Relation Office* de novembre 1949[53], le Secrétaire d'État aux Colonies avance la possibilité de modifier le *Central African Council* si ce dernier échoue dans sa mission de coordination économique[54].

Les motivations économiques à l'élaboration d'une association plus étroite en Afrique centrale britannique perdurent durant l'année suivante. Cohen en souligne l'importance dans son mémorandum du 16 mars 1950 adressé au *Dominion Office*, organe chargé des relations de la Grande-Bretagne avec ses Dominions[55]. De fait, il s'agit du second argument que Cohen invoque afin de justifier l'élaboration d'un schéma rapprochant les administrations de la Rhodésie du Nord, de la Rhodésie du Sud et du Nyassaland[56]. Fait significatif, le premier avantage invoqué à la réalisation d'une association constitutionnelle (et non plus seulement économique) est la constitution d'un bloc britannique solide capable de soustraire la région à la menace politique et économique sud-africaine[57], menace sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Aux yeux des responsables gouvernementaux de l'administration de l'empire, le sérieux de l'argument économique demeure présent jusqu'à la fin de la présence travailliste au pouvoir. On observe ainsi que le successeur de Creech Jones au poste de secrétaire d'État aux Colonies et le Secrétaire d'État aux Relations du Commonwealth, Percival C. Gordon Walker, en font un motif central dans l'étude d'un rapprochement des territoires en Afrique centrale britannique. En effet, notons que dans leur mémorandum conjoint présenté au cabinet le 3 mai 1951[58], les deux parlementaires mentionnent toujours les motifs économiques en tant que justification de la nécessité de réaliser une association plus étroite en Afrique centrale britannique[59]. Toutefois, ce renforcement économique est maintenant considéré comme un moyen pour les Rhodésies et le Nyassaland de résister aux pressions économique de l'Union sud-africaine[60].

L'étude des quelques documents présentées précédemment montre que la discussion concernant une intégration plus grande des trois territoires d'Afrique centrale britannique fut amorcée autour du motif de leur développement économique. Les leaders de Rhodésie, tout comme les haut-placés de l'administration britannique et les Secrétaire d'État aux Colonies ont invoqué cet argument afin de justifier l'élaboration d'un schéma visant à rapprocher les administrations en Afrique centrale britannique. Cependant, cet argument, s'il reste présent et significatif tout au long du passage travailliste au pouvoir, perd sa position dominante comme justification d'une association plus étroite au profit de la menace sud-africaine. Il convient toutefois de souligner la faiblesse économique des territoires d'Afrique centrale britannique pris individuellement vis-à-vis de l'Afrique du Sud. L'exploitation de la *Copperbelt* nord-rhodésienne dépendait étroitement de l'importation d'une main d'œuvre spécialisée sud-africaine, la Grande-Bretagne ne pouvant répondre à l'époque à la demande. Sur le plan financier, les deux Rhodésies étaient étroitement liées au système bancaire de l'Union[61]. Le motif économique d'une intégration accrue des territoires s'imbrique donc dans les considérations stratégiques britanniques.

RÉTICENCES BRITANNIQUES AUX SCHÉMAS DE FUSION ET DE FÉDÉRATION

Si le Colonial Office et Andrew Cohen sont prêts à accepter la validité de l'argument économique dans une perspective d'intégration des territoires d'Afrique centrale britannique, ils ne sont toutefois pas enclins à cautionner tout plan de rapprochement sans discernement. Il en va de même pour Arthur Creech Jones et pour son successeur Jeremiah Griffiths. Comme nous l'avons mentionné, la Rhodésie du Sud souhaite une union de trois territoires pour des raisons principalement économiques. Étant donné que la Rhodésie du Sud est plus avancée sur le plan de l'autonomie politique et plus développée économiquement, il apparaît fort probable aux yeux du Colonial Office et du Secrétaire d'État aux Colonies qu'une fusion des territoires placerait la Rhodésie du Nord et le Nyassaland sous le contrôle de leur voisin méridional[62]. La Rhodésie du Sud, sans toutefois aller aussi loin que l'Union sud-africaine, applique cependant une politique discriminatoire envers les populations noires et ne prévoit nullement pour cette dernière des avancées politiques à court et moyen termes[63]. Il devient ainsi impossible, du moins sur le plan strictement idéologique, pour Cohen, Creech Jones et Griffiths de soutenir une intégration constitutionnelle qui n'est pas fortement décentralisée. En effet, on ne peut que constater la contradiction flagrante entre les intérêts des Africains et les résultats d'une intégration inconsidérée des territoires d'Afrique centrale britannique.

Il convient de rappeler ainsi que dans l'esprit de Cohen, mais aussi des deux représentants travaillistes au Secrétariat d'État aux Colonies, il s'agit d'un manquement à leurs obligations morales en vertu de leur interprétation du *trusteeship* et de la doctrine du *paramountcy*. Il nous faut également ajouter qu'une décision désavantageant grandement les populations africaines pourrait briser le lien de confiance si cher aux tenants du *trusteeship* entre le gouvernement britannique et ces premières. De surcroît, il est important de noter que dans le contexte politique international d'après 1945, une dégradation du statut des populations africaines sous la responsabilité britannique exposerait la Grande-Bretagne à de sévères critiques et malmènerait l'image rayonnante du Commonwealth en expansion que les gouvernements britanniques tentent de projeter[64].

Le refus des populations africaines d'envisager tout rapprochement entre les territoires d'Afrique centrale britannique est également un facteur déterminant dans la réticence des décideurs d'aller de l'avant avec un projet d'intégration[65]. Il s'agit d'un argument qui est exposé aux leaders européens des territoires afin de leur indiquer que les propositions d'intégration constitutionnelles doivent être envisagées en dernier recours[66]. De fait, le rapport de Viles de février 1949 résumant les discussions tenues lors de la conférence sur le transport aérien en Afrique du Sud mentionné plus haut souligne que l'opinion africaine se durcit par rapport au projet fédératif[67].

Toutefois, le cas échéant, le *Colonial Office* considère qu'il pourrait être nécessaire d'entreprendre des campagnes visant à amoindrir les réticences africaines[68].

La conférence de Victoria Falls de 1949 qui réunit les différents officiels dans le but d'élaborer un schéma de rapprochement entre les territoires d'Afrique centrale britannique, se solde par un échec du point de vue de Londres. Les 16 et 17 février, cette conférence réunit quatre représentants de chacun des trois territoires impliqués. Toutefois, aucun représentant africain n'y participe[69]. Dans ses minutes à l'intention du sous-secrétaire permanent au Colonial Office Thomas Lloyd, rédigées durant la période allant du 7 au 23 mars 1949, Andrew Cohen affirme que les propositions élaborées lors de cette rencontre sont inacceptables puisqu'elles dépeignent un projet se rapprochant beaucoup trop d'un schéma d'amalgamation[70].

MENACE SUD-AFRICAINE FACE AUX INTÉRÊTS BRITANNIQUES EN AFRIQUE CENTRALE

La tendance qui s'est installée jusqu'à la conférence de Victoria Falls semble donc aboutir à un échec. Cependant, une modification politico-stratégique vient modifier la donne. Il semble que selon les documents que nous avons étudiés, la perception d'une menace sud-africaine devient préoccupante pour les autorités britanniques de manière croissante à partir de 1948. Ce facteur eut d'importantes répercussions sur la position britannique au projet de fédération unissant les trois territoires d'Afrique centrale britannique.

Dans les années qui suivent la guerre, la politique de l'Union sud-africaine cause des frictions avec la Grande-Bretagne. De plus, selon l'historien Ronald Hyam, les tentatives de l'Union pour étendre son influences aux territoires adjacents inquiètent les britanniques[71]. L'annexion de l'ex-mandat d'Afrique du sud-ouest en 1949 et l'élection du parti nationaliste du docteur Malan l'année précédente attestent ainsi de cet état de fait.. Nous pouvons ainsi observer que l'adoption de la politique d'apartheid par l'Afrique du Sud en 1948 éloigne encore diplomatiquement les deux États[72].

La possibilité d'une ingérence croissante de l'Union sud-africaine dans les affaires des territoires d'Afrique centrale britannique se concrétise dans les esprits à Londres. Lors de la rencontre tenue au Colonial Office entre les représentants de la Rhodésie du Nord visant à discuter de la possibilité d'une association plus étroite, il est fait état de la nécessité de détourner la Rhodésie du Sud de

son voisin du méridional[73]. De surcroît, Huggins profite de cette inquiétude pour convaincre le gouvernement britannique de considérer favorablement une union des trois territoires. Ainsi, comme Viles le souligne dans son rapport au *Colonial Office* en février 1949, Huggins avait clairement indiqué que la situation économique de la Rhodésie du Sud exigerait soit une intégration des territoires d'Afrique centrale britannique, soit un rapprochement avec l'Afrique du Sud[74].

La menace du virage sud-africain de la Rhodésie du Sud paraît d'autant plus sérieuse que l'assistant-secrétaire au département africain du *Colonial Office*, C. E. Lambert, rapporte dans ses minutes du 27 juillet 1950 suite à une rencontre avec des représentants du *Commonwealth Relation Office* et avec sir Arthur Benson, secrétaire en chef du *Central African Council*, que ce dernier pressent le danger que la Rhodésie du Sud puisse se tourner vers l'Afrique du Sud. Ce changement de politique pourrait également entraîner la Rhodésie du Nord dans l'orbite sud-africaine[75]. Détourner les Européens des Rhodésie de l'Union sud-africaine semble être ainsi l'objectif prioritaire de la politique britannique dans la région. Pour ce faire, le projet fédéral en Afrique centrale britannique est présenté comme le moyen le plus probant[76].

Cette menace paraît d'autant plus sérieuse qu'un nombre important d'Afrikaners vient s'installer en Rhodésie du Nord comme du Sud[77]. Cette immigration fait craindre un rapprochement avec l'Afrique du Sud et ses politiques d'apartheid[78]. Dans une lettre datée du 3 décembre 1949 adressée à Andrew Cohen, le gouverneur de Rhodésie du Nord fait part de ses inquiétudes concernant la forte immigration afrikaner dans le territoire dont il est responsable[79]. De plus, il rapporte que Welensky l'assure que si cette immigration se maintient, les Afrikaners pourraient occuper des positions dominantes dans les institutions législatives de Rhodésie du Nord[80]. Il peut s'agir d'une tactique de la part de Welensky pour inciter le gouvernement britannique à légiférer en faveur d'une association plus étroite des colonies en agitant le spectre sud-africain, mais la crainte du gouverneur est réelle, comme en témoigne la fin de sa lettre où il souligne le caractère nationaliste des immigrants afrikaners[81].

Cette inquiétude vis-à-vis de cette immigration ne s'amenuise pas avec le temps et est partagée par Cohen et par Lambert. Ceux-ci, dans leurs minutes conjointes des 2 et 3 mai 1951, appuient un système de quotas d'immigration permettant de réduire le nombre d'entrée d'immigrants afrikaners. Toutefois, tous deux sont conscients que pour être efficace à moyen terme, cette mesure devrait être appliquée sur la base de l'Afrique centrale britannique et non pas seulement dans un cadre territorial limité[82]. Sur cette question aussi, une association de type fédérale devient donc souhaitable.

Ce constat de la nécessité de rapprocher les trois territoires afin d'empêcher l'Afrique du Sud d'y accroître son influence est aussi partagé par le Secrétaire d'État au Commonwealth Relation Office Patrick Gordon Walker. Dans ses minutes du 5 octobre 1950, il recommande d'accepter la proposition de Huggins visant à tenir une nouvelle conférence à Londres pour y discuter d'une association plus étroite[83]. Fait significatif, Attlee donne son approbation au document[84]. La conférence des officiels se tient à Londres du 5 au 31 mars 1951. Dans sa note adressée à Gordon Walker et rédigée suite à la conférence le 4 avril, le représentant du *Commonwealth Relation Office* et président de la conférence, G. H. Baxter, souligne que celle-ci a recommandé l'union des territoires d'Afrique centrale britannique sur des bases fédérales[85]. De plus, la proposition fait état de la possibilité de garder sous le contrôle des autorités locales tout pouvoir se rapportant au bien-être des Africains[86]. Ceci permettrait donc de réaliser le projet fédéral sans compromettre la responsabilité du gouvernement britannique envers les populations africaines puisque ces dernières ne seraient pas à la merci de la Rhodésie du Sud.

Si Arthur Creech Jones se montre toujours réticent face au projet fédéral, son successeur au poste de Secrétaire d'État aux Colonies Jeremiah Griffiths est plus sensible à l'argument de la menace sud-africaine. Il ne faut cependant pas considérer que ce dernier se lance sans réfléchir dans la défense de ce projet. Dans les notes de Patrick Gordon Walker du 25 avril 1951, celui-ci relate son entretien avec Griffiths. Ce dernier convient que l'option fédérale doit être poursuivie, mais seulement dans la mesure du possible[87]. Cette affirmation est bien entendue empreinte d'ambiguïté, mais il nous apparaît valable d'y voir une certaine retenue dans son approbation du projet.

Néanmoins, les arguments de la menace sud-africaine parviennent à venir à bout des réticences de Griffiths et de Cohen. Tous deux sont convaincus qu'il s'agit d'un moindre mal de déplaire aux populations africaines en allant de l'avant avec le projet fédératif plutôt que de laisser la région tomber sous l'influence de l'Afrique du Sud[88]. Le *Central African Council* s'était selon eux avéré un échec et une fédération semblait être le seul moyen pour conserver la région hors de l'influence de l'Union sud-africaine et assurer le développement économique nécessaire à l'obtention du *self-government* par les Africains[89].

Il mérite d'être souligné que Cohen avait déjà affirmé en décembre 1950 que l'action du gouvernement britannique devait être guidée par ce qui est perçu comme étant le mieux pour les populations africaines, et non ce qui est le plus populaire chez ces dernières[90]. Fait particulièrement significatif de l'appréciation de la menace sud-africaine et du retournement des

considérations politiques dans la gestion de l'empire, Gordon Walker en vient à rejeter la doctrine du *paramountcy*, arguant que la subordination aux intérêts africains n'était pas réaliste dans tous les cas[91].

Ces développements menèrent par la suite à une intensification des négociations entre Londres et les territoires. Toutefois, les élections d'octobre 1951 chassent les travaillistes du pouvoir et amènent un gouvernement conservateur. Le projet de fédération en Afrique centrale britannique n'est pas abandonné, mais sensiblement modifié dans les mois qui suivent. Les principales clauses visant à garantir le respect de ce que Londres conçoit comme l'intérêt des Africains sont abandonnées. Ainsi l'idée d'un ministre non-partisan dédié aux Affaires Africaines est rejetée ; un *African Affair Board* en dehors du cabinet de la future fédération est jugé suffisant[92]. Ce dernier était au départ conçu en tant qu'organe chargé de la vérification de la législation de la fédération. Son opposition aux décisions législatives devait alors octroyer au gouvernement britannique un droit de veto sur la question[93]. L'*African Affair Board* est en définitive relégué au rang de simple comité parlementaire des représentants Africains[94]. Un accord est cependant établi en janvier 1953 et la *Central African Federation* devient effective au premier août jusqu'à sa dissolution en 1963.

Au cours des pages précédentes, nous avons pu constater comment le contexte idéologique et stratégique a modulé les positions des Secrétaires d'États aux Colonies et des hauts placés au Colonial Office et au Commonwealth Relation Office. Nous avons tout d'abord illustré comment le schéma d'une association plus étroite entre les trois territoires d'Afrique centrale britannique s'est dessiné selon des motifs de développement économique. Nous avons par la suite pu constater les réticences que les projets d'intégrations intégrales rencontraient chez les décideurs britanniques. Il faut cependant rappeler que les principaux acteurs (Creech Jones, jusqu'en 1950, Cohen et Gordon Walker) soutiennent un rapprochement des trois territoires, mais craignent principalement une diminution de la condition des Africains dans un cadre politique dominé par la Rhodésie du Sud. Enfin, l'inquiétude croissante liée à la politique expansionniste et discriminatoire de l'Union d'Afrique du Sud incline les décideurs britanniques à procéder à la formation d'une fédération unissant les Rhodésies et le Nyassaland.

Si notre étude permet d'illustrer les inquiétudes suscitées par la menace sud-africaine, elle demeure muette sur la véracité de cette menace. Il serait donc essentiel d'étudier en détail les

documents sud-africains et sud-rhodésien afin de pouvoir déterminer si des négociations étaient en cours, ou si les discours de la Rhodésie du Sud de se tourner vers l'Union n'étaient qu'employés de façon instrumentale comme un levier visant à forcer la main au gouvernement. En ce qui a trait à l'hypothèse du professeur Gupta au sujet de l'intérêt nucléaire de Londres dans la région, si des documents de la Défense britannique corroborant cette hypothèse existent, il paraît fort peu probable que ceux-ci soient accessibles. Cette hypothèse semble donc être vouée au domaine de la spéculation^[95]. C'est pourquoi les sources sud-africaines et rhodésiennes nous paraissent les plus susceptibles de contribuer à la résolution des questionnements suscités par ce travail. Ceci dit, il demeure qu'à la lumière des documents à l'étude, ces sont des considérations d'ordre internationales qui ont motivé l'élaboration du projet fédéral, et non pas des facteurs strictement économiques, ni la perception d'un échec moral de la part de la métropole dans sa gestion des colonies. Au contraire, la *Centrale Africaine Federation*, telle que conçue sous les travaillistes se voulait un moyen de conserver la région dans l'orbite britannique. En ce sens, cette entreprise s'inscrit dans la tendance de développement de l'empire de l'après-guerre recentré sur certaines régions précises.

[1] Gerold Krozewski, « Sterling, the 'minor' territories, and the end of formal empire », *Economic History Review*, mai 1993, vol. 6, no 2, p. 239. Krozewski mentionne parmi les ouvrages représentatifs de cette école le livre de l'historien Ronald Hyam, *Britain's Imperial Century, 1815-1914 : A Study of Empire and Expansion*, New York, Barnes and Nobles Books, 1976, 462 p. Cette classification est d'autant mieux illustrée par le plus récent ouvrage de Hyam qui couvre précisément la thématique du déclin impérial au XXe siècle. Voir : Ronald Hyam, *Britain's Declining Empire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 464 p.

[2] Gerold Krozewski, *loc. cit.*, p. 239. L'auteur invoque à titre d'exemple de cette interprétation les ouvrages suivants, entre autres : William R. Louis, *The British Empire in the Middle East, 1945-1951*, Oxford, Clarendon Press, 1984, 803 p. ; John D. Hargreaves, *Decolonization in Africa*, Londres, Longman, 1988, 263 p.

[3] Ronald Hyam, *Britain's Declining Empire*, *op. cit.*, p. xiii.

[4] « [Closer association in Central Africa] : minute by N. D. Watson, 27 July 1946 », in Philip Murphy (ed.), *Documents on the End of the Empire: Central Africa, part I: Closer Association 1945-1958*, London, Institute of Commonwealth Studies in the University of London, 2005, p. 43-45.

[5] Ronald Hyam, « The Geopolitical Origins of the Central African Federation : Britain, Rhodesia and South Africa, 1948-1953 », *The Historical Journal*, vol. 30, no 1, mars 1987, p. 147.

[6] Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, 448 p. Dans une version rééditée de son article « The Geopolitical Origins of the Central African Federation », Ronald Hyam présente ce recueil de documents comme susceptible de modifier l'interprétation qu'il a élaboré. Voir : Ronald Hyam, « Containing Afrikanerdom: the geopolitical origins of the Central African Federation, 1948-1953 », in Ronald Hyam, Peter Henshaw, *The Lion and the Springbok : Britain and South Africa since the Boer War*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 229.

[7] Le *British Documents on the End of the Empire Project*, sans être un projet gouvernemental, a eu un accès privilégié aux sources des *British National Archives*. S. R. Ashton, « Foreword », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. viii-x.

[8] Kenneth O. Morgan, *Labour in Power 1945-1951*, Oxford, Oxford University Press, 1984, p. 188-189.

[9] *Ibid.*, p.189.

[10] Frank Heinlein, *British Government and Decolonisation*, Londres, Frank Cass, 2002, p. 11.

[11] *Ibid.*

[12] *Ibid.*, p. 13-14.

[13] *Ibid.*

[14] Ce projet n'a toutefois pas été adopté, notamment à cause de l'opposition farouche du secrétaire d'État au *Foreign Office* Bevin et des principaux *chiefs of staff*. *Ibid.*, p. 12, 15-18.

[15] Ronald Hyam, *Britain's Declining Empire*, *op. cit.*, p. 142.

[16] Frank Heinlein, *op. cit.*, p. 15.

[17] Les restrictions imposées par l'Échiquier au programme de financement rendirent toutefois ce dernier peu efficace. David Goldsworthy, *Colonial Issues in British Politics, 1945-1961*, Oxford, Oxford University Press, 1971, p. 10-11.

[18] L'échec monumental de ces tentatives de développement économique sensées se rentabiliser rapidement peut être illustré par les projets de culture d'arachides au Tanganyika et la production d'œufs en Gambie. Gerold Krozewski, *loc. cit.*, p. 259. Voir également : Frank Heinlein, *op. cit.*, p. 27-31.

[19] Gerold Krozewski, *ibid.*, p. 243-250. L'auteur soutient que le besoin d'implanter des politiques d'austérité chez les membres de la zone Sterling a augmenté aux yeux de Londres la valeur des territoires « mineurs » de l'empire. En effet, c'est chez ces territoires plus marginaux que ces politiques pouvaient plus facilement être implantées, puisque leur administration était plus directement liée à la Grande-Bretagne. Par opposition, les États plus grands et disposant de plus d'autonomie au sein de la zone Sterling ne pouvaient être aussi facilement amenés à conformer leurs politiques aux souhaits de Londres, d'où l'importance de développer économiquement les territoires « mineurs ».

[20] Frederick J. D. Lugard, *The Dual Mandate in British Tropical Africa*, 2e édition, Édinburgh, Blackwood, 1923, p. 58.

[21] David Goldsworthy, *op. cit.*, p. 11.

[22] Frank Heinlein, *op. cit.*, p. 12.

[23] W. Y. Elliot, « The Riddle of British Commonwealth », *Foreign Affairs*, vol. xiii, no. 3, (April 1930), p. 460. Cité par David Goldsworthy, *op. cit.*, p. 9.

[24] Ronald Hyam, « Bureaucracy and Trusteeship in Colonial Empire », in Judith M. Brown & W. M. Roger Louis (dir.), *The Oxford History of the British Empire. The Twentieth Century*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 265.

[25] Ronald Hyam, « Bureaucracy and Trusteeship in Colonial Empire », *loc. cit.*, p. 266.

[26] Percival J. Griffiths, *Empire into Commonwealth*, Londres, Benn, 1969, p. 306.

[27] Bernard Porter fait du *Fabian Colonial Bureau* le lien institutionnel entre le paternalisme des conservateurs et l'étatisme des travailleurs dans la politique coloniale. Il souligne aussi que la

plupart des politiques coloniales pratiques implantées dans les années quarante et cinquante portaient le sceau du FCB et découlaient de la doctrine du *trusteeship*. Bernard Porter, *The Lion's Share: a short history of British imperialism, 1850-1970*, Londres, Longman, 1975, p. 298-299. Voir également David Goldsworthy, « Labour and the Colonies : The Fabian Years », *Colonial Issues in British Politics, 1945-1961*, *op. cit.*, p. 113-164.

[28] Ronald Hyam note en particulier que Cohen refuse d'envisager des concessions aux *Foreign Office* pouvant nuire aux intérêts des territoires coloniaux. Le cas précis qui justifie notre remarque est celui du refus de Cohen d'admettre la mise sur pied du *Nile Valley Board*, qu'il perçoit comme favorisant l'interférence égyptienne et éthiopienne au détriment de l'Ouganda. Ronald Hyam, « Bureaucracy and Trusteeship in Colonial Empire », *loc. cit.*, p. 260-261.

[29] A. N. Porter, A. et J. Stockwell, *British Imperial Policy and Decolonisation, 1938-1964*, New York, St-Martin's Press, 1987, p. 69.

[30] Kenneth O. Morgan, *op. cit.*, p. 190.

[31] Bernard Porter, *op. cit.*, p. 312.

[32] À titre d'exemple, voir les négociations avec les Américains au sujet de l'emprunt devant succéder au prêt-bail. Elisabeth Barker, *The British between the Superpowers, 1945-1950*, Toronto, University of Toronto Press, 1983, p. 25-27. Pour une conclusion similaire pour l'ensemble de la période 1945-1950, voir : *Ibid.*, p. 231-234.

[33] Frank Heinlein, *op. cit.*, p. 14-15.

[34] *Ibid.*, p. 16-17.

[35] Maurice Vaisse, *Les relations internationales depuis 1945*, Paris, A. Collin, 2002, p. 40-41.

[36] Percival J. Griffiths, *op. cit.*, p. 306-307.

[37] Philip Murphy, « Introduction », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. xxxvii.

[38] Ronald Hyam, « The Geopolitical Origins of the Central African Federation : Britain, Rhodesia and South Africa, 1948-1953 », *loc. cit.*, p. 150.

[39] Pour une présentation contemporaine à l'élaboration du schéma fédéral de ces questions et un bref historique des propositions antérieures, voir Kenneth Kirkwood, *The Proposed Federation*

of the Central African Territories, Johannesburg, South African Institute of Race Relations, 1953 (1949), p. 3-13.

[40] Partha Sarathi Gupta, *Imperialism and the British Labour Movement 1914-1964*, Cambridge, 1975, Cambridge University Press, p. 339-340.

[41] Ronald Hyam, « The Geopolitical Origins of the Central African Federation: Britain Rhodesia and South Africa, 1948-1953 », *loc. cit.*, p. 145-172.

[42] Kenneth Kirkwood, *loc. cit.*, p.7. Voir également: Philip Murphy, « Introduction », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. xxxv.

[43] Percival J. Griffiths, *op. cit.*, p. 307.

[44] « [Proposals for closer association in Central Africa]: CO record of a meeting with representatives from Northern Rhodesia », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 93.

[45] *Ibid.* p. 93-94.

[46] « Federation of Rhodesia and Nyassaland », in James S. Olson ed., *Historical Dictionary of European Imperialism*, New York, Greenwood Press, 1991, p. 213-214. La fusion des gouvernements des trois territoires concernés est désignée en anglais par le terme d'« amalgamation ». Sa traduction littérale en français étant boiteuse, le terme de « fusion » sera plutôt employé ici pour désigner cette option politique.

[47] Philip Murphy, « Introduction », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. xxiii.

[48] « Central African Federation: Report by R. J. Vile on Talks before and during the Third SAATC Meeting », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 99.

[49] *Ibid.*, p. 100.

[50] *Ibid.*

[51] « [Proposals for closer association in Central Africa]: CRO note of an inter-departmental meeting with Mr Beadle in the Commonwealth Relations Office », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 123.

[52] *Ibid.*, p. 124.

[53] « [Proposals for closer association in Central Africa]: CRO note of an inter-departmental meeting with Mr Beadle in the Commonwealth Relations Office », *loc. cit.*, p. 122-127.

[54] *Ibid.*, p. 124.

[55] « Central African Territories: Memorandum by A. B. Cohen, 16 march 1950, DO 35/3588 », *in* A. N. Porter et A. J. Stockwell, *loc. cit.*, p. 331-337.

[56] *Ibid.*, p. 331.

[57] *Ibid.*

[58] « Closer association in Central Africa. Memorandum by the Secretary of State for the Colonies and the Secretary of State for the Commonwealth Relations, 3 May 1951, PREM 8/1307 », *in* A. N. Porter et A. J. Stockwell, *loc. cit.*, p. 371.

[59] *Ibid.*

[60] *Ibid.*, p. 375.

[61] Ronald Hyam, « The Geopolitical Origins of the Central African Federation, Britain, Rhodesia and South Africa, 1948-1953 », *loc. cit.*, p. 170.

[62] « [Proposals for closer association]: minutes by A. B. Cohen », *in* Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 103.

[63] Percival J. Griffiths, *op. cit.*, p. 306. La Rhodésie du Nord applique également une politique discriminatoire raciale. Néanmoins puisqu'il s'agit toujours d'une colonie, Londres a confiance de pouvoir influencer ses politiques. Pour un aperçu d'un cas précis de politique discriminatoire culturelle et sa réponse politique, voir: Charles Ambler, « Alcohol, Racial Segregation, and Popular Politics in Northern Rhodesia », *The Journal of African History*, vol. 31, no 2, p. 295-313.

[64] Sur la question du prestige d'un Commonwealth multi-racial bénéfique pour le Royaume-Uni et son influence sur la politique britannique vis-à-vis de l'Union sud-africaine, voir Peter Henshaw, « Britain, the United Nations and the South African disputes', 1946-1961 », *in* Ronald Hyam et Peter

Henshaw, *loc. cit.*, p. 146-167.

[65] Kenneth Kirkwood, *loc. cit.*, p. 7-8. Voir également : Philip Murphy, « Introduction », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. xxxv. En 1951 cependant, cette réticence des Africains est vue par les autorités britanniques comme devant être amoindrie. Ronald Hyam, « The Geopolitical Origins of the Central African Federation, Britain, Rhodesia and South Africa, 1948-1953 », *loc. cit.*, p. 160.

[66] « [Proposals for closer association in Central Africa]: CO record of a meeting with representatives from Northern Rhodesia », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 94.

[67] « Central African Federation: report by R. J. Vile on talks before and during the third SAATC meeting », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 100.

[68] « [Northern Rhodesia]: minutes by C. E. Lambert and A. B. Cohen on constitutional change », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 149.

[69] « Central African Federation: report by R. J. Vile on talks before and during the third SAATC meeting », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 101.

[70] « [Proposals for closer association]: minutes by A. B. Cohen », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 102-103.

[71] Ronald Hyam, « Africa and the Labour Government, 1945-1951 », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, vol. XVI, no. 3, Mai 1988, p. 164-165.

[72] *Ibid.*, p. 166.

[73] « [Proposals for closer association in Central Africa]: CO record of a meeting with representatives from Northern Rhodesia », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 94.

[74] « Central African Federation: report by R. J. Vile on talks before and during the third SAATC meeting », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 99.

[75] « [Closer association in Central Africa]: minute by C. E. Lambert on the future of the Central African Council », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 136.

[76] *Ibid.*

[77] Frank Heinlein, *op. cit.*, p. 58.

[78] « [Afrikaner immigration]: letter from Sir G. Rennie to A. B. Cohen », *in* Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 128.

[79] *Ibid.*, p. 127-128.

[80] *Ibid.*, p. 128.

[81] *Ibid.*

[82] « [Afrikaner immigration]: minutes by C. E. Lambert and A. B. Cohen », *in* Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 160-162.

[83] « Closer Union in Central Africa: minutes by Mr Gordon Walker to Mr Atlee », *in* Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 138.

[84] *Ibid.* p. 139.

[85] « [Closer association in Central Africa]: note by G. H. Baxter on a conference of officials », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 154.

[86] *Ibid.*, p. 155.

[87] « [Closer association in central Africa]: note by Mr Gordon Walker on a discussion with Mr Griffiths », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 159.

[88] « Minutes of a meeting with the Anti-Slavery and Aborigines Protection Society: CO record », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 164-165.

[89] *Ibid.*

[90] « [Northern Rhodesia]: minutes by C. E. Lambert and A. B. Cohen on constitutional change », in Philip Murphy (ed.), *op. cit.*, p. 149.

[91] Ronald Hyam, « The Geopolitical Origins of the Central African Federation: Britain Rhodesia and South Africa, 1948-1953 », *loc. cit.*, p. 154.

[92] Ronald Hymam, « The Geopolitical Origins of the Central African Federation: Britain Rhodesia and South Africa, 1948-1953 », *loc. cit.*, p. 163-164.

[93] *Ibid.*, p. 157-158.

[94] *Ibid.*, p. 167.

[95] L'idée d'un intérêt britannique important envers l'Afrique centrale en rapport avec le programme nucléaire de la Grande-Bretagne fait toujours l'objet de recherche. L'historien L. J. Butler, sans faire des besoins nucléaires britannique le moteur des réformes dans la région comme le fait Gupta, souligne toutefois que la décision finale de mettre sur pied la Fédération en 1952 coïncide avec la découverte d'un gisement d'uranium en Rhodésie du Nord. L. J. Butler, « The Central African Federation and Britain's Post-War Nuclear Programme : Reconsidering the Connections », *Journal of Empire and Commonwealth History*, septembre 2008, vol. 35, no 3, p. 509-525. Si cet intérêt britannique pour la région semble bien réel, il demeure difficile d'expliquer l'adoption de ce schéma fédéral par la seule présence de minerais radioactif en Rhodésie du Nord. Butler ne soutient d'ailleurs pas cette idée, mais propose plutôt qu'il peut s'être s'agit

d'un facteur qui a incité les conservateurs à aller de l'avant avec le projet.